

**PROCES-VERBAL de la séance ordinaire
du conseil d'établissement tenue le 16 avril 2024**

PRESENCES ET QUORUM

Étaient présents :

Représentants des parents :	M ^{me} Rawand Akiki M ^{me} Bouchra Khattab M. Rida Zerrok M ^{me} Wafaa Ezzedine
Représentants du personnel :	M ^{me} Sarah Mireille Aoun, enseignante M ^{me} Chantal Challita, enseignante M ^{me} Maryam Seyfaee, technicienne SDG M. Martin Després, psychoéducateur
Membre de la direction :	M ^{me} Julie Lefebvre directrice M ^{me} Valérie Tremblay, directrice adjointe
Membre de la communauté :	Mme Pia Hasrouni

Le quorum est constaté et la séance déclarée ouverte à 18h30.

Rôles

Secrétaire :	M ^{me} Julie Lefebvre
Gardien du temps :	M. Martin Després

Mot du public

- Mme Akiki souhaite la bienvenue à tous et accueille Mme Tremblay
- Mme Lefebvre présente Mme Valérie Tremblay, en poste depuis le retour de la relâche. Mme Tremblay se présente.
- Mme Lefebvre nomme que c'est la semaine du bénévolat. Remerciements à tous les parents qui s'impliquent dans notre école.

- Mme Akiki mentionne la construction d'une nouvelle école sur notre territoire sous peu, sur Jules-Poitras. Elle mentionne également que la sécurité des élèves est un enjeu important lors des rencontres avec le CSS.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après appelée la « LIP »), les membres du conseil ont reçu une copie de l'ordre du jour de la séance régulière du 13 février 2024 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Sarah Aoun, secondé par Mme Maryam Seyfaee, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 13 février 2024.

Résolution 2024-04-16-01

RETOUR SUR LE COMITÉ DE PARENTS

Mme Akiki parle des locaux dans les différentes écoles du quartier. Les classes modulaires de Jean-Grou resteront. un projet d'école sur Jules-Poitras et Deguire. Il y aura d'autres discussions concernant le zonage.

Au comité de parents, il y a de nouveaux critères d'inscription dans les écoles. Le CSS va tenter de plus en plus de conserver la clientèle auprès des écoles et de favoriser la vie de quartier.

Mme Julie nomme que nous accueillerons les classes d'accueil de l'école Jean-Grou qui sont en fait composées des élèves de notre quartier, le CSS souhaitant favoriser la vie et les amis du quartier.

Concernant l'absence de la brigadière, Mme Valérie fera le suivi auprès des membres du CÉ et du SPVM.

Discussion sur le maintien des postes des professionnels, Mme Julie parle des différents postes qui seront maintenus et ou bonifiés pour 24-25. Mme Akiki nomme qu'elle ne souhaite pas perdre de services professionnels.

2. COURRIER

PAS DE COURRIER

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Chantal Challita, secondée par Mme Maryam Seyfaee, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 février 2024 du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu.

Résolution 2024-04-16-02

4. SUIVI DU PROCÈS VERBAL

Aucun suivi à faire.

5. POINTS POUR ADOPTION

4.1 ATTESTATION DU TRANSFERT DES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Mme Julie présente le document. Les sommes sont reçues sont toujours des sommes retenues (mais prévues) qui sont déposées ensuite en février. Ce sont des mesures qui sont calculées à partir de la prise de présence du 30 septembre 2023. Ce sont des mesures qui doivent être dépensées, sinon le ministère reprend les sommes. (De plus, on a reçu 89 000\$ pour le rattrapage et c'est ce qui peut expliquer les bons résultats à la 2^e étape. Ex : rattrapage pendant les journées pédagogiques, le co-enseignement, le tutorat de fin de journée... On a déjà terminé le bloc A. Le bloc B se termine à la fin mai juste avant les examens de fin d'année.)

Pour l'organisation du budget, on prévoit toujours en mai de l'année scolaire précédente le budget initial pour l'année scolaire suivante.

Cette année, le budget va bien compte tenu de l'important resserrement effectué.

Le seul déficit à prévoir est celui du Service de garde parce que durant la grève on a dû payer les éducatrices et les surveillantes du dîner. C'est un déficit d'environ 32000\$. À noter, la problématique est la même pour toutes les écoles primaires.

Mme Akiki adopte et Mme Khattab seconde.

Résolution 2024-04-16-03

6. POINTS POUR APPROBATION

6.1 Programme d'activités intégrées

Quelques ajouts et quelques dates modifiées. Voir le document en annexe.

C'est approuvé par Mme Akiki et secondé par Mme Sara Aoun.

Résolution 2024-04-16-04

6.2 Calendrier scolaire 24-25

Voir le calendrier en annexe

Le calendrier scolaire a été fait par toute l'équipe-école, il a aussi été validé par le CPEE d'abord et soumis ensuite à l'Assemblée générale des enseignants.

Mme Lefebvre présente le calendrier.

Le SDG pour les élèves débutera le 28 août et le service des dineurs, le 30 août. La nouveauté concerne deux demi-journées pédagogiques en après-midi, soit le 20 décembre et le 23 juin. Le 6 janvier serait une journée pédagogique sans élève, pour fins de formation des éducatrices et des surveillantes des dîners.

La deuxième étape a été prolongée, on en a vu les bienfaits cette année.

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu le mandat d'approuver le calendrier scolaire 24-25 de l'école Henri-Beaulieu proposé par Mme Julie Lefebvre;

CONSIDÉRANT que la proposition a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la LIP;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Maryam Seyfaee et secondé par Mme Rawand Akiki, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le calendrier scolaire 24-25 de l'école Henri-Beaulieu proposé par Mme Lefebvre dont une copie est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution 2024-04-16-05

7. POINTS POUR D'INFORMATION

7.1 Capsules, formations obligatoires nouveaux membres du CÉ, 7 capsules d'environ de 5 minutes chacune. Le ministère nous demande d'inciter les membres du CE à les écouter. Une fois que vous les avez regardés, vous n'aurez plus à les faire pendant 10 ans.

7.2 Plan de rattrapage, Bloc B

(Voir le document en annexe)

Beaucoup moins de refus des parents qu'en janvier concernant le tutorat en fin de journée. Il n'y a que des bienfaits au plan de rattrapage. On conserve passablement la même chose pour le bloc B. On est de retour à 2 soirs semaine pour le tutorat. On a de l'orthopédagogie en mathématiques aussi, maintien du co-enseignement. On a également du soutien possible en journée pédagogique, sur invitation des titulaires, possibilité de bonification des services selon les besoins. Le rattrapage ne sera pas présent l'an prochain. Il y aura sans doute le tutorat, comme par les années passées.

Ce qu'il faut savoir c'est que la bonification a pu être possible à cause de la grève. Personne ne peut nier l'impact positif des mesures de rattrapage sur les

apprentissages des élèves. Bravo ! Nos résultats à la 2^e étape sont concluants.

7.3 Budget Conseil d'établissement

Le 375\$: comment souhaite-t-on le dépenser ? l'an dernier avec les finissants. On nous demande, au CSS, de faire les achats avant le 30 mai. Les parents du CÉ demandent un peu de temps pour y réfléchir. Nous pourrions y revenir au prochain CÉ. On parle de la possibilité d'offrir cette somme pour la rénovation de la bibliothèque.

7.4 Mot de la représentante au comité de parents

7.5 Mot de la représentante de la communauté

Les intervenants de l'Unité continuent de préserver les liens avec l'école et la communauté. La semaine prochaine sortie avec quelques familles pour notre ICS, spectacle de cirque afin de tisser les liens de confiance avec Pia et de favoriser les liens avec les enfants, créer un réseautage pour les familles et apprendre à connaître les ressources du quartier. Pia propose aussi son aide pour les futures familles des classes d'accueil.

7.6 Rapport des enseignants

C'était la fin de la 2^e étape à la mi-mars. Les enseignants ont fait de belles rencontres. La 3^e étape est entamée. Le temps passe vite. *On lâche pas*, on fait de la révision. En lien avec les activités pour les élèves, on propose une course « *colour run* », une kermesse et Henri-Beaulieu en spectacle ! La fête des finissants se prépare, à suivre.

7.7 Rapport du service de garde

Le SDG roule rondement. Mme Maryam nomme qu'elle a le support de tous. Mme Maryam fera partie du conseil d'administration du service juridique du CSS, c'est un mandat qui aura lieu le soir. Bel accomplissement pour Mme Maryam, nous sommes très heureux que notre école soit représentée. Pour l'instant il y a environ 300 élèves qui sont inscrits pour l'an prochain autant au SDG qu'au service des dîners. On maintient nos éducatrices. On ajoutera le nombre de surveillante au besoin l'an prochain.

7.7 Rapport de la direction

Les parents collaborent de plus quant au paiement des frais de scolarité.

Mme Lefebvre nomme qu'elle est très reconnaissante de l'équipe et de la participation de tous.

- Groupes 24-25 : on parle assurément de 3, peut-être 4 classes d'accueil ainsi que 26 classes régulières pour 24-25.

Il y aura des classes multi l'an prochain. On aura des confirmations le 26 avril prochain.

Pour les futures classes multi, si possible, éviter que ceux qui étaient en classe multi cette année puissent retourner en classe régulière l'an prochain et choisir d'autres élèves. Mme Lefebvre rapportera cette demande des parents du CÉ au CPEE des enseignants.

8. LEVEE DE LA SEANCE ET DATE DE LA PROCHAINE SEANCE

CONSTATANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Akiki, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER la séance ordinaire du 16 avril 2024 à 20h15.

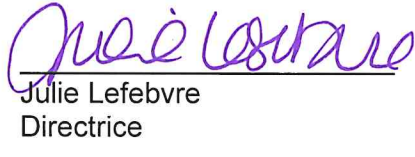
Résolution 2024-03-26-06

Prochaine séance : Le mardi 14 mai 2024 à 18h30.

Rawand Akiki
Présidente

A stylized purple ink signature of Rawand Akiki, written over a horizontal line.

Julie Lefebvre
Directrice

A stylized purple ink signature of Julie Lefebvre, written over a horizontal line.

ANNEXES

Annexe 1

Transfert des mesures dédiées et protégées

Résolution numéro Résolution 2024-04-16-03 Date: 16 avril 2024

011

Conseil d'établissement ÉCOLE HENRI-BEAULIEU

Confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures protégées et dédiées

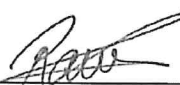
Année scolaire 2023-2024

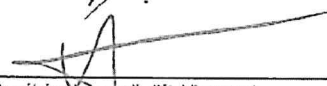
Le conseil d'établissement confirme que le centre de services scolaire lui a transféré les montants ci-bas dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024

Le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Mesures protégées		Montant
11024	Maternelle 4 ans temps plein - Acquisition de matériel éducatif	- \$
15012	Aide alimentaire	32 934 \$
15021 V1	Programme de tutorat - Enseignement primaire et secondaire	22 021 \$
15027	Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel), distribuée fin janvier par le SRÉ.	- \$
15028	Activités parascolaires au secondaire	- \$
15031	Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant	2 067 \$
15186	Sorties scolaires en milieu culturel	15 296 \$
15232	Soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire (2 volets). A posteriori	- \$
30011	Enfants inscrits et présents sur une base régulière – Volet Enfants inscrits à la maternelle 4 ans à temps plein	104 850 \$
Total des mesures protégées		177 168 \$

Mesures dédiées		
11022	Maternelle 4 ans temps plein - Volet Parent	- \$
11023	Maternelle 4 ans temps plein - Ressource additionnelle	- \$
15011	Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé	- \$
15013	Programme "Une école montréalaise pour tous"	79 650 \$
15014	Soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire	- \$
15015	Renforcement des ressources et pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique pour les élèves des milieux les plus défavorisés	190 850 \$
15023	À l'école, on bouge!	16 165 \$
15024	Aide aux parents	2 742 \$
15025	Seuil minimal de services pour les écoles	167 519 \$
15084	Formation continue du personnel scolaire sur l'usage pédagogique des technologies numériques	5 487 \$
15103 V1	Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires - Allocation par effectif scolaire	7 206 \$
15103 V2	Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires - Allocation par enseignant titulaire	6 341 \$
15153	Soutien à l'organisation du programme de mentorat, distribuée en janvier	3 726 \$
15200 V1	Soutien à la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité	1 000 \$
15200 V3	Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire	- \$
15231	École accessible et inspirante	21 966 \$
15312	Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	4 349 \$
30017	Temps de concertation, de planification et de préparation	2 476 \$
Total des mesures dédiées		511 477 \$
Total		688 645 \$


Signature du Président du conseil d'établissement


Signature du Secrétaire du conseil d'établissement.

Lieu Montréal, St-Laurent

Date 16 avril 2024

Annexe 2 Programme d'activités intégrées

ACTIVITÉS INTÉGRÉES ÉCOLE HENRI-BEAULIEU 2023-2024 PRÉSENTÉES AUX MEMBRES DU CÉ LE : 13 février 2024														
Quoi	Coût	Groupes	SEPT	OCT	NOV	DÉC.	JANV	FÉV	Mars	AVR	MAI	JOIN	Autorisé Oui/Non Commentaires	
EX : CENST (Les roches spatiales)	3\$	104		18									CÉ	
1. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	25,00\$-enfant + autobus	3 ^e année										13 juin	26-09-2023	
2. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	22,50\$ - enfant	4 ^e année										13 juin		
3. Animation Halloween	4,40\$ par enfant	Tous		31 oct.										
4. Le grand bal de Noël (Jeunes musiciens du Canada)	24,90\$/élève	Tous (Annulé)				5 déc.							21-11-2023	
5. Unité sans violence, Centre Claude-Robillard, projet SPVM	Gratuit	5 ^e année										14 juin 5 juin	21-11-2023	
6. Centre des sciences de Montréal et IMAX	18,00\$/Enfant + transport	4 ^e année									8 mai			
7. Visite école Pierre-Laporte	Gratuit	6 ^e année								12 avril				
8. Théâtre Tout à trac, atelier théâtre d'ombre, art dram.	2,45\$ par élève	6 ^e année						15 févr.					21-11-2023	
9. Cinéma Beaubien, La légende du papillon (la distance)	6\$-par-élève + transport	Tous les niveaux							1 ^{er} mars					
10. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	26,5\$ par élève + transport	1 ^{re} année										4 juin		
11. Le Sucrier urbain, semaine québécoise	3,55\$/élève	Tous les niveaux							14 mars				13-02-2024	

1

Quoi	Coût	Groupes	SEPT	OCT	NOV	DÉC.	JANV	FÉV	Mars	AVR	MAI	JOIN	Autorisé Oui/Non Commentaires	
12. Tortue Berlioz	4\$/élève	Préscolaire								14 avril				
13. La trompette et sa famille	4,15\$/élève	1 ^{er} et 2 ^e cycles								4 et 5 avril				
14. Passage primaire secondaire (visite et témoignages)	Gratuit	6 ^e année									13 mai			
15. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	22,5\$ + transport	6 ^e année										7 juin		
16. Le Rétroactif	Gratuit (autobus)	3 ^e cycle									16 mai			
17. Harmonie PL, 4 ^e année, La concentration Harmonie	Gratuit	4 ^e année						6 fév.						
18. Sport-Action au CEGEP Bois-de-Boulogne	26,5 + transport	2 ^e année										13 juin		
19. Rêves à colorier (théâtre, à confirmer, V de MTL)	Gratuit (autobus)	2 ^e année									28 mai	4 juin		
20. Tissé serré (spectacle de gigue, semaine québécoise)	800\$	Tous les niveaux							13 mars					
21. Sortie au théâtre Outremont, Dessine-moi une bouche	942,5 + autobus	5 ^e année							26 mars				16 avril 2024	
22. Intégrité	22\$/enfant + transport	Présc										18 juin		
23. Atelier de bruitage	À venir	6 ^e année								4 et 5 avril				
24. Colporteur, défi Pierre-Lavoie	Env. 2000\$	Tous les niveaux									31 mai	Ou 14 juin	16 avril 2024	

Annexe 3
Bloc B, plan de rattrapage

PLAN DE RATTRAPAGE, ÉCOLE HENRI-BEAULIEU, bloc B, PRINTEMPS 2024

	Besoins pressentis et modalités souhaitées	Personnes ressources
1 ^{re}	- Aide à la classe - TUTORAT - OTHOPÉDAGOGIE MATHS - Co-enseignement	2 heures semaine, groupes ciblés Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Petits groupes, élèves ciblés Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine- titulaires, gr. ciblés
2 ^e	- Aide à la classe - TUTORAT - OTHOPÉDAGOGIE MATHS - Co-enseignement	5 heures semaine, groupes ciblés Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Geneviève G., orthopédagogue, élèves ciblés Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine -titulaires, groupes ciblés
3 ^e	- TUTORAT - Co-enseignement - Bonification orthopédagogie en classe	Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine -titulaires, groupes ciblés Co-enseignement- 1 à 2 périodes par sem., gr. ciblés

1

4 ^e	- TUTORAT - Co-enseignement avec l'enseignante ressource et avec l'orthopédagogue - Bonification orthopédagogie en classe	Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine -titulaires, groupes ciblés Co-enseignement- 1 à 2 périodes par sem, gr. ciblés)
5 ^e	- Co-enseignement - TUTORAT - Bonification orthopédagogie en classe	Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine, -titulaires, groupes ciblés Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Co-enseignement- 1 à 2 périodes par sem, gr. ciblés)
6 ^e	- Aide à la classe - Co-enseignement - TUTORAT - Bonification orthopédagogie en classe	3 heures semaine, groupe ciblé Clinique de consolidation sur les heures de classe, 1 période/semaine, -titulaires, groupes ciblés Lundi, mercredi, en fin de journée, du 15 avril au 29 mai Co-enseignement, orthopédagogie - 1 à 2 périodes par sem, gr. ciblés)
Préscolaire	- Soutien linguistique - Ateliers socio-émotionnels	1 période supplémentaire par groupe Ajout de périodes en psychoéducation
Autres, selon les besoins	- Soutien possible lors de journées pédagogiques - Possibilité de bonification de services, selon les besoins	- Selon les observations et les besoins des enseignants, élèves ciblés - à voir

2